

Désignation de l'entreprise : AJLP

1 | 2

Adresse de l'entreprise 40/42 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2

Numéro SIRET * 7 9 4 4 1 9 4 2 4 0 0 0 2 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	145 187
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	11 325
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	47 341
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	172 530
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES #	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	14 594	
TOTAL (II)		BJ	BK	231 197	210 736
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	3 497
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 331
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 700
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valuers mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	36 512	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	45 039	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	231 197	255 775
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AJLP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(14 370)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 713)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	(10 083)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 233		
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 729		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	103 896		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	265 859			
	Écarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	255 775			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	265 859			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A JAMAIS LES PREMIERS

**SAS au capital de 10 000 Euros
Siège social : 1 Passage Josset
40 – 42 rue Charonne
75011 PARIS
R.C.S PARIS B 794 419 424**

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024 EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES 2023

Je soussignée Mme Afifa MRAIHI agissant en qualité de présidente de la société SASU A JAMAIS LES PREMIERS après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice au 31.12.2023 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte de 6 713 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

Compte-tenu d'une perte de l'exercice s'élevant à 6 713 €, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Tout au poste « Report à nouveau »

*** Troisième décision**

L'associé unique prend acte des conventions visées par L. 227-10 du code de commerce qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31.12.2023.

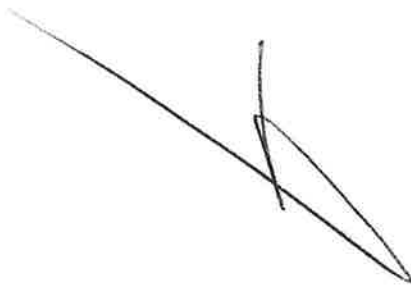
*** Quatrième décision**

L'associé unique prend acte que la rémunération brute de la présidente s'est élevée à 37 765,18 € en 2023..

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associé unique

Afifa MARIHI-REFLAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive or semi-cursive representation of the name 'Afifa MARIHI-REFLAT'.